

Image not found or type unknown



Temps de trajet répétés

Par **jmbithoun**, le **21/11/2024** à **09:04**

Bonjour, je travaille comme aide à domicile pour une agence qui m'envoie chez plusieurs bénéficiaires par jour je fais les trajets en vélo car il y a des distances qui des fois dépassent 1000 mètres, des fois je travaille entre midi et deux heures de l'après-midi, ces temps de trajet ne sont jamais rémunérés, cela est-il normal ?

Cordialement

Marko